

Substance d'une méditation sur la prophétie

ME 1876 page 167

Les pages qui suivent ont pour but de mettre en lumière les points suivants:

I. Introduction. — Le croyant, connaissant son acceptation en Christ, est placé dans une position, où, avec le Saint Esprit qui lui a été donné, il peut contempler toutes les opérations futures de Dieu. [📖]

1. Le conseil de Dieu est de placer toutes choses sous Christ dans la gloire et d'y donner une place à l'Eglise avec lui. [📖]
2. Les droits de Christ à hériter de toutes choses sont fondés sur ses trois titres, de Créateur, de Fils et d'Homme, du Psaume 8. [📖]
3. Christ prendra possession de l'héritage à sa venue, et il le possédera comme un royaume. L'Eglise, ressuscitée alors, règne avec lui. [📖]
4. En attendant, dans le temps présent, l'Eglise est amenée à la vie et rassemblée, par l'opération de l'Esprit, par la parole prêchée. [📖]
5. La vie ainsi donnée aboutit à une résurrection distincte de celle des méchants. [📖]
6. Exposition de ce que c'est que la première résurrection. [📖]
7. L'espérance et l'appel de l'Eglise, c'est d'attendre la venue du Seigneur: — effet pratique de cette doctrine. [📖]
8. Sa perte a été la ruine de l'Eglise, envisagée au point de vue de ses relations ici-bas sur la terre; un réveil partiel a eu lieu: ni l'une ni l'autre de ces deux choses ne sont oubliées dans la parole prophétique. [📖]
9. Caractère du retour du Seigneur sur la terre et bénédictions terrestres qui en découlent [📖]

II. Portée de la venue de Christ quant au monde en général. [📖]

1. Le monde est divisé en trois grandes classes: les Juifs, les gentils ou nations, et l'Eglise. Dieu s'est occupé de chacune d'elles; elles ont toutes failli, mais Dieu est fidèle. [📖]
2. Comment les Juifs ont failli sous la loi. Ils ont toutefois des promesses inconditionnelles qui sont sans repentir de la part de Dieu, lequel, par conséquent, les rétablira dans leur terre. [📖]

3. Il y a dans ce rétablissement d'Israël des événements qui diffèrent de toutes les voies précédentes de Dieu envers ce peuple. [🔒]
 4. Le pouvoir des gentils, comme tel, finira par la rébellion contre Dieu: le système tout entier sera détruit par la petite pierre coupée sans main. [🔒]
 5. La fin de l'église professante comme telle, c'est l'apostasie; et le jugement de Dieu, exécuté par Christ, tombera également sur elle. [🔒]
 6. Bénédiction de la terre qui en résulteront sous le règne du Messie, Jérusalem étant la métropole. [🔒]
 7. Conclusion. [🔒]
-

I.

«Et comme il est réservé aux hommes de mourir une fois, — et après cela le jugement, ainsi le Christ aussi, ayant été offert une fois pour porter les péchés de plusieurs, apparaîtra une seconde fois, sans péché, à salut à ceux qui l'attendent» (Hébreux 9: 27, 28).

Ces deux versets nous apprennent deux faits très importants: l'un, que la mort est la portion naturelle de l'homme, — et après cela le jugement; l'autre, que pour les croyants, Christ a subi cette mort et ce jugement, et que, par conséquent, ils attendent avec joie sa seconde apparition; — ils l'attendent du ciel. La différence qu'il y a entre les saints et le monde est mise en évidence ici. Ce qui constitue cette différence, en tant qu'il s'agit de l'homme, ce n'est pas un effort de l'homme, car il n'a en lui-même aucune puissance pour se tirer de ce en quoi il est déjà — savoir la mort; mais c'est la réception, par grâce, de l'amour de Dieu, ou le refus de cet amour. Le croyant découvre que Christ a subi la mort et le jugement pour lui, et par conséquent il l'aime, à cause de son oeuvre dont il se souvient; — et, pour ceux-là, Christ apparaîtra, la seconde fois, sans péché. Je n'ai pas besoin de dire qu'à sa première venue Christ était *personnellement* sans péché; mais, alors, il entra dans toutes les circonstances du péché; il fut «fait péché» *pour nous*. Ainsi, pour ce qui concerne les croyants, Christ, à sa seconde venue, n'a plus rien à faire avec le péché: il viendra à salut, pour introduire les siens dans la possession des résultats de sa première venue. Le salut sera la consommation de ce que, maintenant, nous croyons. Le voyant à la droite de Dieu, nous attendons un plein accomplissement de félicité à sa seconde apparition; et, cette foi remplissant le coeur, les résultats se manifestent dans la vie. La position de l'Eglise, c'est de dépendre des *effets* de la première venue de Christ, et elle attend tous les *résultats* de cette première venue à la seconde venue.

Le premier chapitre de l'épître aux Ephésiens met cette grande vérité en évidence. Nous y lisons (verset 7) que nous, les croyants, «nous *avons* la rédemption par son sang, la rémission des péchés». L'Apôtre nous dit ensuite la conséquence de notre condition présente, en tant que «rendus agréables dans le Bien-aimé». Cette conséquence, c'est que Dieu nous initie à la connaissance de ses conseils et de ses intentions, et nous révèle que,

dans l'administration de la plénitude des temps, il réunira en un toutes choses en Christ (verset 10). En attendant, jusqu'à ce que la gloire vienne, nous sommes scellés du Saint Esprit, «qui est les arrhes de notre héritage pour la rédemption de la possession acquise» (verset 14). Ainsi donc, l'Eglise a la rédemption en Christ, et elle attend que toutes choses soient réunies en un en Lui. En attendant, elle a le Saint Esprit.

1° Le Seigneur Jésus est lui-même le centre de tous les conseils de Dieu; et tout ce qui concerne l'Eglise, les Juifs, ou les gentils, n'est que le déploiement de sa gloire. Or nous verrons que l'Eglise de Dieu nous est présentée, non seulement comme jouissant de la bénédiction présente de la communion, mais aussi comme cohéritière avec Christ de son héritage à venir. Quand ils contemplent la gloire de Christ, la gloire que le Père lui a donnée, les croyants contemplent leur propre gloire, puisqu'ils sont «héritiers de Dieu et cohéritiers de Christ» (Romains 8: 17). Eve est une figure ou un type de cela: elle n'était pas une partie de la création; elle n'était pas non plus seigneur sur la création, comme l'était Adam, mais elle était associée à Adam dans toute l'étendue de son héritage. Nous verrons l'Eglise ainsi unie à Christ, quand il prendra possession de l'héritage qui lui appartient.

2° Pour ce qui est des conseils de Dieu en Christ, le droit de Christ à hériter de toutes choses est démontré de trois manières dans l'Ecriture; et il leur donne Lui-même effet à toutes par la rédemption. (Jean 12: 32).

En premier lieu, il a créé toutes choses (Colossiens 1: 16); et comme Lui les a créées, ainsi elles sont aussi «pour lui». «Toutes choses ont été créées par lui et pour lui». Il est le grand Héritier, et il faut qu'il possède toutes choses «par lui toutes choses doivent être réconciliées» (Colossiens 1: 20). Le jour vient où l'univers tout entier lui sera assujetti.

En second lieu, nous lisons (Hébreux 1: 2) que le Fils a été «établi héritier de toutes choses».

En troisième lieu, *l'homme*, d'après les conseils de Dieu, doit dominer sur toutes choses, comme nous l'apprend le Psaume 8, que Paul cite trois fois, en faisant ressortir chaque fois quelque point d'une importance particulière, et en insistant toujours sur ce que c'est le Seigneur Jésus qui est l'Homme dont il est ici question. Ainsi, en Hébreux 2: 6, etc., nous lisons: «Qu'est-ce que l'homme que tu te souviennes de lui, ou le Fils de l'homme que tu le visites? Tu l'as fait un peu moindre que les anges, tu l'as couronné de gloire et d'honneur, et l'as établi sur les oeuvres de tes mains; tu as assujetti toutes choses sous ses pieds»; l'Apôtre montrant qu'ainsi, «il n'a rien laissé qui ne lui soit assujetti». «Mais maintenant»; dit-il, «nous ne voyons pas encore que toutes choses lui soient assujetties, mais nous voyons Jésus... couronné de gloire et d'honneur». La moitié de la prophétie a été accomplie, puisque celui qui doit régner est couronné; et le fait qu'il est à la droite de Dieu est le gage qu'elle s'accomplira toute entière. Nous ne voyons que ce qui est déjà accompli en Jésus. Toutes choses ne sont pas encore placées sous ses pieds: elles ne le sont pas, ni ne sont en train de l'être. Christ n'a pas encore «pris sa grande puissance» et n'est pas encore «entré dans son règne» (Apocalypse 11: 17), mais il est assis caché en Dieu, jusqu'à

ce que vienne le temps où, selon le Psaume 110: 1, Dieu mettra tous ses ennemis pour le marchepied de ses pieds (*). Ainsi encore, Ephésiens 1: 22, où le Psaume 8 est cité de nouveau, et ici en rapport avec la portion de l'Eglise, héritière en Lui de tout ce sur quoi il domine. Plus haut dans cette épître, l'Apôtre avait prié pour que les saints connussent comme puissance opérante envers eux, cette puissance selon laquelle Dieu a opéré dans le Christ quand il l'a ressuscité d'entre les morts: ensuite, dans les versets 22 et 23, il nous présente l'Eglise comme étant en vérité le corps de Christ, «la plénitude de celui qui remplit tout en tous»; et comme ayant part ainsi nécessairement avec lui à sa gloire future. Il sera alors manifestement héritier de toutes choses, ainsi que chef et époux de l'Eglise. Enfin nous retrouvons la citation du Psaume 8 au chapitre 15 de la première épître aux Corinthiens, en rapport avec un royaume et aussi avec la résurrection. L'Apôtre dit en effet, versets 23-25: «Chacun dans son propre rang; les prémices, Christ; puis ceux qui sont de Christ, à sa venue ensuite, la fin, quand il aura remis le royaume (**) à Dieu le Père, quand il aura aboli toute principauté et toute autorité et toute puissance, car il faut qu'il règne jusqu'à ce qu'il ait mis tous ses ennemis sous ses pieds»; et puis vient la citation du Psaume en question, au verset 27: «Car il a assujetti toutes choses sous ses pieds». Tout ce qui est en désordre maintenant, sera placé sous les pieds de cet homme; et quand tout aura été assujetti complètement par lui, alors aussi le royaume sera remis.

(*) L'Apôtre dit (Hébreux 2: 5): «Car ce n'est point aux anges qu'il a assujetti le monde habité à venir dont nous parlons». Ce «monde habité à venir» n'est pas le ciel, mais cette terre, qui doit être assujettie à la domination de l'homme, et de l'Homme-Christ.

(**) Nous apprenons qu'il existera un royaume, par le fait qu'il sera «remis» à la fin. Christ n'a pas encore pris son royaume; mais à la fin il le remettra. Il est clair que le royaume doit commencer quand Christ viendra, et qu'il doit être «remis» à une certaine époque, non-mentionnée ici.

3° Si nous nous reportons à 2 Timothée 4: 1, nous trouvons le royaume lié à l'apparition de Christ, et présenté comme étant alors établi. Il est de plus évident que l'apparition de Christ n'a pas lieu à la fin, comme on l'a prétendu, mais au commencement du royaume; car, à la fin de cette période, le royaume doit être remis. «Je t'en adjure», dit l'Apôtre, «devant Dieu et le Christ Jésus qui va juger vivants et morts, et par son apparition et par son règne». Ce passage aussi démontre clairement que l'opinion commune d'un «jour» de jugement de vingt-quatre heures est erronée, puisque l'Ecriture parle ici expressément de ce jour comme ayant une certaine durée. L'apparition de Christ a lieu au commencement de son royaume; et alors il y aura un jugement contre les méchants vivants d'entre les nations. Sur quelques-uns la colère de Dieu tombera particulièrement parce qu'ils auront rejeté son évangile; mais ce jugement, plus ou moins grand dans son exercice, continuera aussi pendant la période de son règne (*), tandis qu'à son terme, quel que soit le temps de sa durée, les méchants morts seront jugés; et si l'apparition de Christ a lieu au commencement de son royaume, il est clair qu'il faut que l'Eglise ait été ressuscitée et soit avec Lui lorsqu'il prend le royaume, car elle doit apparaître avec Lui. Christ, comme nous avons vu, est le premier homme ressuscité; il est les «prémices de ceux qui dorment»; «puis ceux qui sont de Christ, à sa venue» (1 Corinthiens 15: 23; 1 Thessaloniens 4: 15-17); et alors commence ce royaume, qu'à la fin (c'est-à-dire à la fin d'une période définie dont ce

chapitre ne fait pas mention), il remettra à celui qui le lui a donné, c'est-à-dire à Dieu le Père, «afin que Dieu soit tout en tous» (1 Corinthiens 15: 28).

(*) Esaïe 65: 12, 20; Jérémie 31: 29, 30; Zacharie 14: 17, 18, 19.

4° Les droits de Christ à hériter de toutes choses, et aussi le droit de l'Eglise comme cohéritière avec lui, ayant été établis, nous avons montré que maintenant tout cela n'existe qu'en conseil, et n'est ni fait, ni en train de s'accomplir, mais que Christ est assis à la droite du Père, «attendant que ses ennemis soient mis pour le marchepied de ses pieds» (Hébreux 10: 13). Si l'on demande: Qu'est-ce donc alors qui s'accomplit? la réponse, c'est que, durant ce temps d'attente, les cohéritiers de Christ sont rassemblés par l'opération de l'Esprit, par la parole prêchée. Il ne sera pas inutile de remarquer en passant *comment* l'Eglise est tirée du monde pour être placée dans cette bienheureuse relation avec Christ, maintenant par la foi, et bientôt en manifestation; c'est par la puissance vivifiante du second Adam. (1 Corinthiens 15: 45-47). Par cette puissance vivifiante, nous sommes devenus enfants, fils de Dieu, et nous avons été faits semblables à notre Chef, comme par notre naissance naturelle nous sommes semblables au premier Adam; en sorte que nous sommes héritiers de la gloire du second Adam, exactement comme nous sommes les héritiers de toutes les misères dans lesquelles nous avons été plongés par la chute du premier. L'apôtre Paul traite ce sujet en manière de comparaison dans la seconde moitié de Romains 5. La vie ainsi communiquée nous place, en esprit, là où est Jésus: «Nous avons été ressuscités ensemble par la foi en l'opération de Dieu qui l'a ressuscité d'entre les morts» (Colossiens 2: 12). Elle n'est pas quelque chose que nous ayons à rechercher, mais nous avons trouvé la vie qui, en nous unissant à notre Chef, nous fait goûter la sainteté ici-bas, et nous attendons la gloire qui nous rendra, de fait, coparticipants de ce dont notre Chef lui-même jouit.

5° Il est nécessaire de bien comprendre que cette vie éternelle, que les croyants ont maintenant en Christ, n'a rien de commun avec le monde qui nous entoure; ainsi, elle aboutira à une résurrection du corps à une certaine époque distincte et sur un principe différent de celle des méchants, à une «*première* résurrection» (Apocalypse 20: 5), en conséquence d'une vie préalablement donnée. Les saints sont ressuscités, parce qu'ils sont un avec Celui qui est ressuscité: ils sont ressuscités en conséquence et comme résultat de leur union avec le Seigneur Jésus, tandis que les méchants sont ressuscités pour être jugés par lui, et non pas à la même époque. Romains 8: 11, nous donne le principe de cette résurrection des saints: ils sont ressuscités à cause de l'Esprit de Dieu qui déjà demeure dans les croyants: «Si l'Esprit de celui qui a ressuscité Jésus d'entre les morts habite en vous, celui qui a ressuscité le Christ d'entre les morts, vivifiera vos corps mortels aussi à cause de son Esprit qui habite en vous».

6° La pensée d'une résurrection générale commune à tous, est étrangère à l'Ecriture. Les hommes pensent généralement qu'à un certain jour tous les hommes, bons ou méchants, se tiendront devant Dieu, et recevront leur sentence finale; mais l'Ecriture ne parle pas ainsi: elle distingue toujours entre la résurrection des justes et la résurrection des méchants. Un seul passage (Jean 6) pourrait paraître à un lecteur inattentif accrédi-

l'opinion générale; mais celui qui y regarde de plus près verra que lorsque, dans ce chapitre de l'évangile de Jean, le Seigneur parle de ressusciter certains hommes au dernier jour, il ne parle absolument que de «ceux que le Père lui a donnés», de ceux qui «croyaient en lui», de ceux qui «venaient à lui, tirés par le Père», et qui «mangeaient sa chair et buvaient son sang», en un mot des croyants seulement, comme les termes même de l'Écriture nous le disent. Le Seigneur ne parle ici d'un «dernier jour» qu'aux justes seuls; il ne fait aucune allusion aux méchants. Il insiste sur la vérité que, quelle que soit la bénédiction qui vienne, il faut que ce soit en rapport avec la résurrection. Le «dernier jour» se rapporte ici à une idée familière aux Juifs, comme quand les disciples, qui étaient des Juifs de naissance, demandaient au Seigneur: «Quel sera le signe de ta venue et de la consommation du siècle» (Matthieu 24: 3). Dans tous les autres passages, l'Écriture distingue clairement les deux résurrections, la première, celle des justes, et puis la résurrection des méchants. Dans Luc 14: 14, le Seigneur dit: «La pareille te sera rendue en la résurrection des justes»; et au chapitre 20 du même évangile, verset 35: «Ceux qui seront estimés dignes d'avoir part à ce siècle-là, et à la résurrection d'entre les morts...» L'Écriture fait ici une distinction remarquable: elle parle de gens qui sont dignes d'avoir part à cette résurrection, faisant d'eux une classe distincte. Ainsi encore au chapitre 15 de la première épître aux Corinthiens, verset 23: «Chacun dans son propre rang, les prémices, Christ; *puis ceux qui sont de Christ à sa venue*». Rien ne peut être plus clair. De même 1 Thessaloniens 4: 16, 17: «Les morts en Christ ressusciteront premièrement; puis nous les vivants qui demeurons, nous serons ravis ensemble avec eux dans les nuées à la rencontre du Seigneur, en l'air» (*) De même encore, Philippiens 3: 11: «Si, en quelque manière que ce soit, je puis parvenir à la résurrection *d'entre les morts*». Paul, assurément, ne pouvait pas chercher à atteindre ce que les méchants auraient en commun avec lui, c'est pourquoi aussi il dit avec intention: «la résurrection *d'entre les morts*» (voyez 1 Pierre 1: 3).

(*) La force de ce passage ne repose pas, comme on l'a dit souvent, sur le mot «premièrement», qui n'est introduit que pour montrer que les morts ressuscitent avant que les vivants soient changés, mais l'Écriture veut nous apprendre que ceux dont elle parle, ressuscités ou changés, Dieu s'en occupe tout à fait à part des méchants.

On cite quelquefois Jean 5: 25-29, comme tranchant négativement la question d'une première résurrection. «L'heure vient», dit le Seigneur, «en laquelle tous ceux qui sont dans les sépulcres entendront sa voix, et ils sortiront, ceux qui ont pratiqué le bien en résurrection de vie, et ceux qui ont fait le mal, en résurrection de jugement». Mais un peu plus haut seulement, au verset 25, Jésus avait dit: «L'heure vient, et elle est maintenant, que les morts (ceux qui sont morts dans leurs fautes et dans leurs péchés, Ephésiens 2: 1) entendront la voix du Fils de Dieu, et, l'ayant entendue, ils vivront». Cette «heure» a duré toute la vie de Christ, et plus de 1800 ans dès lors: c'est l'heure ou le temps de la vivification des âmes. Il y a une période pendant laquelle les âmes sont vivifiées, et une période en laquelle les corps sont ressuscités. L'heure de Jean 5: 27-29, sera à l'époque au commencement de laquelle il y aura, pour les justes, une résurrection de vie, et à la fin de laquelle, quelle qu'ait été sa longueur, il y aura pour les méchants, une résurrection de

jugement. Christ n'aura nul besoin de juger les enfants de Dieu, de les forcer à lui rendre gloire, car, ayant reçu de lui la vie (chapitre 5: 25), nous, les siens, nous l'honorons maintenant. Mais comme «le Père ne juge personne, mais qu'il a donné *tout* le jugement au Fils», puisque «au nom de Jésus se ploiera tout genou» (Philippiens 2: 10), ainsi les méchants seront forcés de donner gloire à Jésus, en dépit d'eux-mêmes; et pour eux, en conséquence, il y aura une résurrection de jugement, — une sommation à paraître en jugement, parce qu'ils n'ont point de part en Lui, tandis que, pour les justes, leur résurrection ne sera que le plein accomplissement, à l'égard de leurs corps, d'une vie déjà donnée. La période de l'une de ces résurrections, non plus, ne sera pas identique avec celle de l'autre résurrection. La résurrection des justes aura lieu quand Christ vient, mais la résurrection des méchants morts n'aura lieu qu'après, c'est-à-dire à la fin du règne de Christ, selon qu'il est écrit: «Le reste des morts ne vécut pas, jusqu'à ce que les mille ans fussent accomplis» (Apocalypse 20: 5).

7° L'espérance de l'Eglise, c'est donc la venue de Christ. Vous ne pouvez lire les épîtres de Paul sans voir que c'était là une grande vérité, et que Dieu voulait qu'elle fût toujours présente à l'âme des saints. On a souvent confondu la venue de Christ avec la mort, et on nous a dit que cette venue arrivait pour tout homme au moment de sa mort; mais elle est quelque chose d'entièrement différent. Il est impossible d'appliquer à la mort les passages qui parlent de la venue du Seigneur, et cela parce que cet événement trouvera les vivants à leur aise et dans les jouissances de ce monde. «Alors toutes les tribus de la terre se lamenteront et verront le Fils de l'homme venant sur les nuées du ciel avec puissance et une grande gloire» (Matthieu 24: 30).

Dans l'esprit de l'Apôtre, *cette* doctrine, et non pas la mort, se liait à tous les motifs pour le service, pour une marche sainte, et à toute consolation dans quelque affliction (*) que ce fût. Ainsi elle est un motif pour la sainteté, 1 Jean 3: 2, 3: «Nous savons que, lorsqu'il sera manifesté, nous lui serons semblables, car nous le verrons comme il est. Et quiconque a cette espérance en lui, se purifie comme lui est pur». Elle se lie aussi à la consolation dans l'affliction. Quand les saints pleuraient la perte de leurs frères qui étaient morts, l'Apôtre ne les console pas en leur disant qu'ils s'en iraient là où ceux qui s'étaient endormis se trouvaient; mais que ceux qui s'étaient endormis, Dieu les amènerait par Jésus (voyez 1 Thessaloniens 4: 13-18). De même, elle est un motif pour la patience, comme nous lisons en Jacques 5: 7, 8: «Usez donc de patience, frères, jusqu'à la venue du Seigneur»... «Vous aussi usez de patience, affermissez vos coeurs, car la venue du Seigneur est proche». De même encore, quand il s'agit de consolation dans la persécution, l'Apôtre parle aux Thessaloniens (2 Thessaloniens 1) du repos qui leur «sera donné avec nous dans la révélation du Seigneur Jésus du ciel». Partout, la venue de Celui qui s'en était allé, qui était l'objet des affections des saints et de leurs espérances, quoiqu'ils ne le vissent pas maintenant, était ce que le Saint Esprit présentait pour ranimer le courage des saints et consoler leurs coeurs. Cette espérance devait agir sur leurs consciences d'une manière sanctifiante, en fixant leurs affections en dehors de ce monde et en leur donnant de la

patience dans les tribulations dans lesquelles la foi les avait amenés. Et enfin, si nous demandons ce qui remplissait Paul de zèle pour prêcher l'évangile et pour paître soigneusement le troupeau, voici la réponse, telle que nous la trouvons en 1 Thessaloniens 2: 19: «Quelle est notre espérance, ou notre joie, ou la couronne dont nous nous glorifions? N'est-ce pas vous qui l'êtes devant notre Seigneur Jésus, à sa venue?» Le lecteur peut lire encore les passages suivants: 1 Corinthiens 1: 7; Colossiens 3: 4; 1 Thessaloniens 3: 13; 5: 2, 4, 23; 2 Thessaloniens 1: 7; 2: 1; 1 Timothée 6: 14; Tite 2: 13; 2 Pierre 1: 16; etc.; et, en les examinant, il trouvera que non seulement ils démontrent la doctrine que je rappelle ici, mais qu'ils sont liés avec les pensées, les espérances, les affections, les motifs, et tous les éléments de la *vie journalière* du chrétien; pour ne rien dire ici d'une foule de textes dans lesquels ce grand fait de l'attente du Seigneur Jésus est présenté par le Seigneur lui-même comme caractérisant les saints: «Et soyez vous-mêmes semblables à des hommes qui attendent leur Seigneur» (Luc 12: 36).

(*) La mort n'est pas l'Epoux; et quoique son aiguillon soit ôté, elle ne peut être l'objet de nos affections, bien que nous puissions nous réjouir de ce qui est au-delà; elle n'est pas non plus le temps de l'accomplissement de nos espérances, ni de la gloire de Christ et de l'Eglise.

8° L'oubli de cet événement bienheureux devint la source de toute sorte de mal; nous pouvons même dire qu'il fut la source de la ruine de l'Eglise, considérée dans ses relations terrestres, ici-bas. En effet, quel est le signe caractéristique du «méchant serviteur?» Il dit: «Mon maître tarde à venir» (Matthieu 24: 48); et c'est là ce qui l'a amené à battre ceux qui sont esclaves avec lui, ainsi «à manger et à boire avec les ivrognes (verset 49). L'Eglise a été infidèle à son appel; mais la parole de Dieu met en garde contre cela. La parabole des dix vierges, au chapitre 25 de Matthieu, présente les dix vierges comme prenant leurs lampes, et *sortant à la rencontre* de l'Epoux. L'Epoux n'est pas le Saint Esprit. Nous sommes convertis «pour attendre des cieux *son Fils*» (1 Thessaloniens 1: 9), non pour attendre le Saint Esprit, que nous possédons déjà, selon Jean 14: 26; 15: 26; 16: 13, etc. «Comme l'Epoux tardait elles s'assoupirent toutes et s'endormirent» (verset 5). Nous savons que le Seigneur a tardé plus de dix-huit cents ans, et l'Eglise toute entière s'est assoupie et a dormi.

Quand elles dorment ainsi, qu'est-ce qui réveille les vierges? Qu'est-ce qui les replace dans leur propre position d'attente? C'est le cri de minuit: «Au milieu de la nuit, il se fit un cri: Voici l'Epoux, sortez à sa rencontre». Ce cri, en quelque petite mesure, s'est fait entendre ces dernières années, ramenant l'Eglise à sa vraie espérance. Toutes les vierges l'avaient oublié, et toutes se réveillèrent, au cri de minuit. La vraie différence entre celles qui étaient sages et celles qui étaient folles, c'est que les premières avaient de l'huile dans leurs lampes (l'huile étant un type de la grâce du Saint Esprit, de la grâce cachée), et que les autres n'en avaient pas. Il ne s'agit pas ici de la vigilance individuelle qui caractérise un saint, car toutes les vierges dormaient, et toutes se sont réveillées; mais c'est l'Eglise, comme corps, oubliant son espérance, et tombant dans l'indifférence et la paresse.

9° Si on demande quel est le caractère et la manière de cette venue de Christ, l'Écriture répond, Actes 1: 10, 11: «Et comme ils regardaient fixement vers le ciel, tandis qu'il s'en allait, voici deux hommes en vêtements blancs se tinrent là à côté d'eux, qui aussi dirent: Hommes galiléens pourquoi vous tenez-vous ici, en regardant vers le ciel? Ce Jésus, qui a été élevé d'avec vous dans le ciel, viendra de la même manière que vous l'avez vu s'en aller au ciel». Ce grand fait, ainsi annoncé, est quelque chose d'absolument différent du jugement que Christ exercera à la fin de toutes choses; car alors le jugement aura lieu devant le grand trône blanc (Apocalypse 20: 11-15); le ciel et la terre s'enfuiront de devant lui, et il ne sera pas trouvé de lieu pour eux. De plus, nous apprenons par Actes 3: 19-22, que cette venue de Christ est le temps, non de la disparition des cieux et de la terre pour lesquels il n'est plus trouvé de lieu, mais du rétablissement de toutes choses, selon ce que nous lisons: «En sorte que viennent des temps de rafraîchissement de devant la présence du Seigneur, et qu'il envoie Jésus Christ, qui vous a été préordonné, lequel il faut que le ciel reçoive jusqu'aux temps du rétablissement de toutes choses dont Dieu a parlé par la bouche de ses saints prophètes de tout temps». Les prophètes ne parlent pas des choses qui sont dans les cieux, mais du bonheur et de la bénédiction qui doivent remplir la terre; ils parlent de la connaissance de Jéhovah qui remplira la terre, comme les eaux couvrent le fond de la mer (Esaïe 11: 9; Habakuk 2: 14); ils disent que l'Éternel ôtera l'enveloppe redoublée qui couvre tous les peuples et la couverture qui est étendue sur toutes les nations; ils parlent du jour où la mort sera engloutie en victoire (Comparez Esaïe 25: 7, 8; et 1 Corinthiens 15: 54); mais pour toutes ces choses «il enverra Jésus» (Actes des Apôtres 3: 20).

II.

Abordons maintenant une autre partie de notre sujet. Si le Seigneur Jésus, à sa venue, vient prendre l'Église à lui, quelle portée cette venue aura-t-elle sur le monde en général, — sur les Juifs et les gentils? Nous avons vu que, pour ce qui concerne l'Église, c'est-à-dire les croyants, cette venue n'est que bénédiction, la fin de leur état de souffrance et le commencement de leur état de glorification. Mais que sera-t-elle pour le monde? C'est un autre aspect du même sujet.

1° Il y a en trois grands ensembles ou systèmes établis de Dieu dans le monde, qui ont failli: les Juifs, les nations et l'Église de Dieu, en ce qui concerne le témoignage qui lui a été confié (*). Nous allons donner un court aperçu de la chute de chacun d'eux, et des intentions futures de Dieu à l'égard de chacun. Quand Dieu déclare les Juifs «Lo-Ammi», «pas mon peuple», il confère le pouvoir aux mains des gentils, dans la personne de Nebucadnetsar et de ses successeurs; et cet état de choses demeure toujours depuis lors. Quand les Juifs et les gentils (la quatrième monarchie, ou l'empire romain, au moment de son arrivée à la domination universelle) s'accordèrent pour rejeter le Messie, Dieu forma l'Église, — un peuple céleste, — non pour qu'elle s'emparât du pouvoir sur la terre, mais pour être ici-bas un témoin de Christ, élevé à la droite de Dieu. L'Écriture nous présente les uns et les autres comme ayant failli, — Juifs, gentils, et la chrétienté comme telle.

(*) Voyez 1 Corinthiens 10: 32.

2° Pour ce qui concerne les Juifs, actuellement «Lo-Ammi» ou «pas mon peuple», il est important de remarquer que leur chute eut sa source dans leur désobéissance à une loi qu'ils avaient promis d'observer, désobéissance qu'ils consommèrent par la réjection du Messie; mais ils seront rétablis dans le pays de Canaan par la souveraine miséricorde de Dieu, à cause de ses promesses à Abraham, malgré leur chute pour laquelle ils ont été et seront encore punis. Le chapitre 13 de la Genèse, verset 15, nous montre le pays de Canaan donné à Abraham et à sa semence, pour jamais; puis, au chapitre 15: 13, 14, Dieu annonce prophétiquement la captivité d'Egypte et la délivrance d'Egypte, et il promet de nouveau le pays à la semence d'Abraham par une alliance inconditionnelle. Voyez aussi Genèse 17: 8, sur ce sujet. Nous savons que la première partie de cette promesse a été accomplie, savoir que les enfants d'Israël ont été délivrés d'Egypte et ont été amenés au mont Sinaï où la loi fut donnée. Jusque-là, toutes les voies de Dieu envers eux avaient été simplement en grâce; mais alors, en Exode 19: 8, ils se placèrent eux-mêmes, de leur propre volonté, sous la loi, disant: «Nous ferons tout ce que l'Eternel a dit»; et ils faillirent sous la loi comme le témoigne le péché du veau d'or (Exode 32). L'introduction de la loi, et la chute du peuple sous elle, n'annulaient pas les promesses faites à Abraham. Moïse se fonde, dans son intercession (Exode 32: 13), sur elles et sur le serment de Dieu; et c'est par elles que le peuple put finalement entrer dans le pays. Il en a été de même dans toutes les voies subséquentes de Dieu envers eux, et quoiqu'il les ait châtiés, pendant qu'ils étaient dans le pays, à cause de leurs engagements qu'ils avaient violés, et qu'à la fin il les ait chassés du pays, cependant les promesses faites à Abraham demeurent toujours assurées pour eux. (Voyez Lévitique 26: 44, 45; Michée 7: 20).

3° Deux grands principes, qui se lient au rétablissement final d'Israël, semblent distinguer ce rétablissement de toutes les voies précédentes de Dieu envers son peuple, quelque miséricordieuses qu'elles aient été: le premier, c'est qu'ils seront établis dans le pays sous la nouvelle alliance (Jérémie 31: 31-40); le second, c'est qu'ils jouiront de la présence du Messie (Ezéchiel 34: 23, 24; 37: 21-28; 43: 7; Jérémie 33: 14, 26). Quand le Messie vint pour la première fois, ils le rejetèrent; mais ce crime même, tout en comblant la mesure de leur péché, ne changea rien aux promesses inconditionnelles: un grand nombre de celles que nous lisons dans Esaïe, celle que nous trouvons en 2 Samuel 7, et celles d'Amos 9: 11, 12, demeurent encore inaccomplies.

4° Quant au pouvoir gentil, il ne finit pas seulement dans le péché, mais dans la rébellion ouverte contre Dieu; et la chrétienté aura une grande et dominante part à cette révolte (*). Cet empire des gentils, comme nous l'avons vu, eut son origine dans la personne de Nebucadnetsar; il se continua ensuite dans les monarchies perse, grecque, et romaine. Cette dernière existait au temps de Christ; et, à l'instigation des Juifs, elle usa du pouvoir, originellement reçu de Dieu, pour mettre à mort le propre Fils de Dieu (Actes des Apôtres 4: 25-27). Cette puissance se continuera jusqu'à ce que, de la montagne, la pierre coupée sans mains vienne briser et consumer tous ces royaumes sous leur dernière forme, c'est-à-

dire sous les dix rois qui donnent leur pouvoir à la bête (Daniel 2: 40-44; Apocalypse 17: 11-14).

(*) Il faut distinguer soigneusement la forme civile et la forme ecclésiastique du monde soi-disant chrétien. La main de Dieu, s'appesantira sur toutes deux — sur les puissances du monde, parce qu'elles renieront Dieu d'une manière générale et qu'elles donneront leurs royaumes à la bête; sur l'église professante, pour son abandon de la vérité de Dieu. Mais, quoique l'Écriture distingue ces deux formes du monde appelé chrétien, de fait, néanmoins, ces deux formes se confondent. La difficulté provient de ce que l'Église de Dieu, au lieu de conserver sa conversation ou bourgeoisie céleste (Philippiens 3: 20), s'est alliée aux pouvoirs de ce monde, en sorte qu'elle se confond avec eux aux yeux des hommes. Souvenons-nous donc que, dans toutes ces pages, quand il s'agit des puissances de ce monde, il ne s'agit pas des puissances païennes, mais de celles qui portent le nom de Christ. La portion de l'Apocalypse où il est question de la bête et du faux prophète, montrera l'issue de cette combinaison à ceux qui rechercheront avec prière la lumière de Dieu sur cette partie du sujet.

Ici je m'arrête pour faire remarquer une grossière erreur, généralement répandue: c'est que la petite pierre représente l'établissement du royaume de Christ le jour de la Pentecôte, et que ce royaume, dès lors grandissant toujours, est devenu une grande montagne; en d'autres termes, que la prédication de l'évangile, dans la dispensation actuelle, doit convertir le monde. Remarquez que la pierre ne *commence* à grandir qu'après avoir brisé et réduit en poussière la grande statue: après cela elle devient une grande montagne et remplit toute la terre. Ce n'est pas un principe qui se répand en s'insinuant dans tout le corps de la statue dont il change le caractère et la condition morale; mais l'action de la pierre détruit le système tout entier de la statue qui devient comme la paille de l'aire d'été, avant que la pierre commence à grandir et à devenir une grande montagne. L'Écriture ne nous dit pas que le christianisme prévaudra universellement pendant l'existence de la statue: elle dit que la pierre détruira l'existence toute entière des empires des gentils par la destruction du dernier de ces empires, et qu'alors elle deviendra elle-même le centre d'un nouvel état de choses. La petite pierre représente évidemment Christ venant en jugement, après quoi son règne sera établi. Alors, en effet, «la terre sera remplie de la connaissance de l'Éternel comme les eaux couvrent le fond de la mer» (Esaïe 11: 9).

En outre, le chapitre 16 de l'Apocalypse nous dit que trois esprits immondes, des esprits de démons faisant des miracles, doivent aller «vers les rois de la terre habitée toute entière pour les assembler pour le combat de ce grand jour du Dieu Tout-Puissant». Est-ce là l'évangile amenant le monde entier à se soumettre à Christ? Quelque interprétation qu'on puisse donner de ce passage quant aux détails, il est manifeste qu'il nous présente l'exercice de l'influence corruptrice et maligne de Satan, qui s'étend partout, afin de rassembler les puissances de ce monde au dernier jour pour le combat contre le Dieu Tout-Puissant, et par conséquent pour le jugement de ceux qui s'élèveront ainsi contre lui (Sophonie 3: 8, 9).

5° Mais, sur l'église professante l'Écriture n'est pas muette non plus. Elle nous montre qu'ici aussi, comme dans tout ce qui a jamais été confié à l'homme, la fin est la chute et la ruine. Nous avons d'abord la révélation positive (Matthieu 13) que l'ennemi sèmerait de

l'ivraie dans le champ où le Fils de l'homme avait semé. L'ivraie n'était pas le paganisme ordinaire; ni des pécheurs inconvertis, en tant qu'hommes; mais c'était le mal entrant là où ce qui est bon avait été semé. La question fut posée s'il fallait arracher l'ivraie, et la réponse fut: non. Ce n'est pas l'oeuvre de la dispensation actuelle d'arracher, mais de semer. Nous pouvons annoncer l'évangile; mais le mal doit demeurer partout où la bonne semence a été semée, jusqu'à la moisson du jugement. En second lieu, les jours du Fils de l'homme (Luc 17) sont comparés aux jours de Noé et de Lot: «Il en sera de même», c'est la terrible conclusion, «au jour où le Fils de l'homme sera manifesté».

De plus, au lieu de nous présenter une perspective de jours heureux, l'Écriture nous révèle expressément que, «dans les derniers jours, il surviendra des temps fâcheux» (2 Timothée 3: 1), nous représentant, pour ainsi dire mot pour mot, dans les versets qui suivent, l'église professante avec le même caractère sous lequel les païens livrés à un esprit réprouvé nous ont été présentés par le même Apôtre (Comparez 2 Timothée 3: 2-5 avec Romains 1: 28-32). Oui, la fin de l'église professante, telle que l'Écriture nous la révèle c'est l'iniquité, comme celle des païens: en même temps une forme de piété, — quelque chose, peut-être, de très beau et d'attrayant pour l'oeil, mais qui, au dedans, ne sera que pourriture et ossements de morts.

Nous trouvons le même témoignage dans la première épître de Jean, où, au chapitre 2: 18, la fin de l'église professante nous est révélée ainsi: «Petits enfants, c'est la dernière heure; et comme vous avez entendu que l'Antichrist vient, maintenant aussi il y a plusieurs antichrists, par quoi nous savons que c'est la dernière heure». L'Apôtre traçait ainsi le caractère du dernier temps. Il ne parle pas de bénédictions nouvelles apportées ou produites, mais d'antichrists qui sortaient du milieu de L'Eglise, précurseurs de l'Antichrist que le Seigneur doit détruire, et non d'une bénédiction générale précédant le jugement.

De même, le chapitre 2 de la deuxième épître aux Thessaloniens nous fournit l'histoire du mal depuis les jours de l'Apôtre jusqu'à l'apparition de Christ, ne laissant nulle place pour l'introduction d'une bénédiction universelle. «Le mystère d'iniquité opère déjà», dit Paul, «seulement celui qui retient maintenant le fera jusqu'à ce qu'il soit loin. Et alors sera révélé l'inique que le Seigneur Jésus consumera par le souffle de sa bouche et qu'il anéantira par l'apparition de sa venue...». Le mystère avait commencé aux jours de l'Apôtre — il devait se développer jusqu'à l'arrivée de Christ.

Dans Jude, le déclin et l'apostasie sont encore plus palpables. Jude usait de toute diligence pour écrire aux saints de leur commun salut, c'est-à-dire qu'il eût désiré s'étendre sur cette commune bénédiction; mais il en était empêché et se trouvait dans la nécessité de les exhorter à combattre pour la foi qui a été une fois enseignée aux saints. Au lieu de voir le bien se répandre, il trouvait que le temps était déjà venu pour combattre contre le mal; car certains hommes pervers s'étaient glissés parmi les fidèles, des impies «qui changent la grâce de notre Dieu en dissolution et qui renient notre seul maître et Seigneur Jésus Christ». Ces hommes reniaient particulièrement la seigneurie de Christ, d'abord moralement, et ensuite en se rebellant ouvertement contre elle. C'est là le caractère de

l'Antichrist: il nie le Père et le Fils; il nie que Jésus est le Christ (1 Jean 2: 22), et il nie que Jésus est venu en chair. (1 Jean 4: 3; 2 Jean 7). Mais Jude fait-il entrevoir une amélioration d'un pareil état? Loin de là; il dit: «Enoch aussi... a prophétisé de ceux-ci en disant: Voici le Seigneur est venu au milieu de ses saintes myriades pour exécuter le jugement contre tous...» (Jude 14, 15). Ces hommes qui s'étaient glissés au milieu des fidèles le forçaient de dire: ceux-ci sont les hommes au sujet desquels Enoch a déjà prophétisé. Il en parle au verset 11, en les envisageant comme trois classes qui présentent l'apostasie en quelque sorte sous un triple caractère, montrant aussi le progrès que fait le mal dans la nature humaine: d'abord Caïn, la perversité naturelle, la haine; ensuite Balaam, la corruption ecclésiastique, la prédication pour un salaire; enfin Coré, l'indépendance vis-à-vis de Dieu, l'élévation contre sa suprématie, le reniement de Christ dans sa seigneurie et sa sacrificature (*). C'est dans cette rébellion, ou dans cette moquerie, qu'ils périssent.

(*) Le péché de Coré consistait à renier l'ordre de la sacrificature établi par Dieu. L'ordre de Dieu est maintenant différent; car tous ses enfants sont sacrificateurs (voyez 1 Pierre 2: 5), et tous ont «pleine liberté pour entrer dans le lieu très saint par le sang de Jésus» (Voyez Hébreux 10: 19).

6° Le jugement étant ainsi annoncé, on peut se demander comment et par quel moyen la terre, et spécialement le pays des Juifs, seront un jour (*) bénis, conformément à ce que nous avons dit plus haut? La réponse, c'est que le jugement n'est pas absolu et universel, et que s'il doit frapper très gravement Jérusalem (Zacharie 13: 8, 9), et même toutes les nations (Esaïe 66: 16; Jérémie 25: 31), cependant un résidu reviendra (Esaïe 1: 9; 10: 21, 22; 66: 18, 19). Le résidu juif qui sera délivré à travers la grande tribulation du dernier jour (Jérémie 30: 7), sera la semence ou le noyau de la future nation, et sa ville, Jérusalem, la métropole du monde. «La parole qu'Esaïe fils d'Amots a vue touchant Juda et Jérusalem. Or il arrivera aux derniers jours que la montagne de la maison de l'Eternel... sera élevée par dessus les coteaux, *et toutes les nations y aborderont...*; car la loi sortira de Sion, et la parole de Jéhovah sortira de Jérusalem» (Esaïe 2: 2).

(*) Dans la bénédiction de la terre nous n'entendons pas inclure ceux dont la condamnation finale a été auparavant déjà scellée.

Quand «sa lumière sera venue et que la gloire de l'Eternel se sera levée sur elle..., les gentils marcheront à sa lumière et les rois à la splendeur de son lever» (Esaïe 60: 1-3); ou bien, comme dit un autre passage: «Israël boutonnera et s'épanouira; et il remplira de fruit le dessus de la terre habitée» (Esaïe 27: 6). L'Ecriture nous fournit d'abondants témoignages qu'après l'exécution du jugement des vivants (jugement plus ou moins sévère selon le plus ou moins de lumière qu'ils auront eu) (Luc 12: 47, 48), les gentils seront amenés sous le sceptre doux, en même temps que juste du Seigneur Jésus, et Jérusalem sera le centre de son gouvernement (Voyez, entre autres passages, Sophonie 3: 8, 9; Psaumes 72; Zacharie 8: 20-23; Romains 11).

7° Ce règne de Christ est autre chose que la bénédiction de l'Eglise. Nous, chrétiens, nous sommes bénis dans les lieux célestes, ayant anticipé le jour où Israël «regardera vers Celui qu'ils ont percé» (Zacharie 12: 10). Notre portion, même à présent, est dans les «lieux

célestes» (Ephésiens 1: 3), et à bien plus forte raison, quand Lui sera manifesté. Nous ne devons donc pas être accablés par le mal qui nous entoure. Ayant l'huile dans sa lampe, la grâce de l'Esprit dans son cœur, quelque obscure que puisse être la nuit, le croyant peut dire: «Amen, viens Seigneur Jésus» (Apocalypse 22: 20). Ayant la rédemption par son sang précieux et étant vivifiés par l'Esprit, que nos affections soient sanctifiées de telle sorte que nous ne désirions rien d'autre. Séparons-nous de tout ce qu'il jugera à sa venue et ainsi, nous ne serons pas confus.